Familles, festifs, couples, sportifs,… la Bretagne se veut être une destination accessible pour tous.
Blessures temporaires, situation de handicap, chacun peut au cours d'une vie se retrouver en difficulté. Depuis de nombreuses années, les professionnels du tourisme bretons se sont engagés dans la démarche « Tourisme & Handicaps ».
En initiant www.handi-tourismebretagne.com*, le Comité régional du Tourisme a souhaité une nouvelle fois affirmer sa volonté de positionner la Bretagne comme une destination touristique ouverte à tous.

Des prestataires labellisés Tourisme & Handicaps

Musées, hébergements (Gîtes, hôtels, chambres d'hôtes, campings), monuments et structures de loisirs, offices de tourisme… les 186 labellisés bretons sont présents sur le site. Le label, qui s'appuie sur un cahier des charges précis, apporte une garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées sur leur lieu de vacances, grâce à des aménagements spécifiques.
Les professionnels sont répertoriés par types de handicap (150 labélisés moteur, 112 visuel, 162 auditif, et 159 mental). 80 établissements couvrent les 4 handicaps.
Le label est développé sur le territoire par la Fédération régionale des pays touristiques (FRPAT) : 186 labellisés bretons (33 dans les Côtes d'Armor, 63 dans le Finistère, 47 en Ille et Vilaine, 43 dans le Morbihan). 50 techniciens conseils et 15 évaluateurs sillonnent la région avec comme objectif d'atteindre 240 labélisés fin 2013.

Des conseils pour préparer son séjour

Blessures temporaires, situation de handicap, chacun peut au cours d'une vie se retrouver en difficulté. Afin de faciliter l'organisation de leur séjour en Bretagne, le site propose, en plus des offres labellisées Tourisme & Handicaps, des informations pratiques sur les modes de transports adaptés (certains disposent de services d'accompagnement), les coordonnées des associations de personnes en situation de handicap en Bretagne, les services à la personne…
Le site répond aux normes d'accessibilité et est élaboré afin que les déficients visuels, auditifs, moteurs ou physiques puissent le consulter avec aisance. Il est compatible avec les technologies d'assistance (lecteur d'écran, synthèse vocale, clavier alternatif…), la navigation et les contenus sont adaptés, et des alternatives textuelles pertinentes sont proposées pour les images.

Une volonté de positionner la Bretagne comme destination touristique pour tous

En initiant www.handi-tourismebretagne.com, le Comité régional du Tourisme a souhaité une nouvelle fois affirmer sa volonté de positionner la Bretagne comme une destination touristique ouverte à tous.

Avec www.handi-tourismebretagne.com, il s'agit de satisfaire les personnes en situation de handicap, leur entourage mais aussi les personnes âgées, les personnes blessées, en situation difficile temporaire, en quelques mots : assurer un meilleur confort pour tous.

Des perspectives intéressantes pour les professionnels qui souhaitent se rendre

accessibles

D'après des études de l'INSEE, 22 millions de français se déclarent handicapés ou une difficulté dans la vie quotidienne en raison d'un problème de santé, et 2.3 millions de personnes sont reconnues handicapées administrativement.
Le budget vacances moyen par semaine de plus de 50% des personnes handicapées se situe entre 305€ et 610€.
Les séjours sont plutôt longs (2 semaines) et le choix se porte vers de l'hébergement marchand (hôtels, meublés…).
Plus de 2/3 des séjours s'effectuent en France, hors de la région de résidence des personnes handicapées.

le communiqué de presse [PDF - 183 Ko]

Consultez la source sur Veille info tourisme: Accessibilité pour une Bretagne touristique pour tous